

Site de Lahitolle : enfin un projet global !

« Enfin » : c'est en résumé la position des élus d'opposition lors de la présentation, en mars dernier, du « projet de reconversion du site Lahitolle ». Enfin un projet global. Enfin l'affirmation officielle de l'avenir universitaire et technologique de ce site. Enfin l'affirmation d'une vision d'ensemble pour éviter la « vente par appartement » et le mitage du site.

Il était temps. Car d'année en année, le site, remarquablement bien situé au cœur de la ville, commençait à être gaspillé pour des activités certes utiles mais qui n'avaient rien à faire dans un site aussi stratégique et par des petits bâtiments consommant un peu sans raison un précieux terrain.

Le site Lahitolle sera consacré pour moitié à des activités de formation, pour un quart environ à des activités diverses et pour un quart à de l'habitat, notamment de l'habitat étudiant.

Mais il n'y a toujours pas de maîtrise du foncier par la ville de Bourges, ce qui fait que rien ne garantit que le propriétaire, en l'occurrence GIAT, ne vende au plus offrant pour des activités autres que celles prévues. C'est ce que Jean-Pierre Saulnier soulignait lors du Conseil Municipal du 18 mars qui a adopté ce projet : « Il faudrait que la ville s'intéresse rapidement au problème immobilier. Il faut absolument maîtriser le foncier pour pouvoir avancer. Il y a urgence ! ».

Autre critique énoncée par la gauche par la voix d'Irène Félix : un bon dossier, mais « vous ne vous engagez à échéance de ce mandat qu'à une chose : détruire (les bâtiments existants). C'est bien peu ».

Le Conseil Général construit

Heureusement, le Conseil Général, lui construit : l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres ouvrira ses portes à ses premiers élèves à la rentrée 2006. Le grand bâtiment dit de la salle d'armes sera rénové pour accueillir une extension de l'Ecole d'Ingénieurs, les formations de la Chambre de Commerce, en particulier l'école Hubert Curien, à l'étroit rue Louis Mallet et l'Institut Municipale d'Education Permanente (IMEP), la faculté de droit et le projet d'une maison des langues.

Les étudiants attendent aussi un restaurant universitaire et une résidence. Une Halle des sports devrait compléter ces équipements. C'est la Ville qui en a la responsabilité.

Ce qui existe déjà

L'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bourges a inauguré la reconversion du site. Ouverte en 1997, elle accueille 377 étudiants et les forme à un diplôme d'ingénieur dans deux spécialités : maîtrise des risques industriels ; sciences et technologie de l'information (sécurité informatique et des réseaux). Ses laboratoires de recherche s'ouvrent sur les entreprises berruyères et bien au-delà. A ses côtés, le Conseil Général a bâti une pépinière d'entreprises pour offrir un tremplin à celles et ceux qui voudraient se lancer dans la création d'entreprises.

Le Centre Technique des Industries Métallurgiques (CETIM-CERTEC) réalise conseil et expertise pour les industries mécaniques et métallurgiques. L'AFPI, centre de formation professionnelle, complète les équipements existants.

Sans oublier le Centre de Formation de Bourges (CFBS), ancien Centre de Formation des Armements Terrestres qui reçoit chaque année plusieurs centaines de stagiaires.